

9 mai 2023

(23-3268)

Page: 1/4

Comité des licences d'importation

Original: anglais

RÉGIME DE LICENCES D'IMPORTATION DE L'ARGENTINE

QUESTIONS POSÉES PAR LES ÉTATS-UNIS À L'ARGENTINE

La communication ci-après, datée du 5 mai 2023, est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis.

Les États-Unis remercient l'Argentine pour sa coopération et ses réponses récentes aux questions antérieures sur son régime de licences d'importation. Nous croyons comprendre que l'Argentine a remplacé le Système global de surveillance des importations (SIMI) par un nouveau régime de licences d'importation, le Système relatif aux importations de la République argentine (SIRA). Nous croyons comprendre également que la Résolution générale conjointe n° 5271/2022 a été publiée le 12 octobre 2022 et qu'elle prévoyait que le SIRA serait mis en œuvre le 17 octobre 2022.

- a. Veuillez fournir dans votre réponse une liste complète de tous les produits soumis à des procédures de licences d'importation non automatiques.
- b. Nous croyons comprendre que le nombre de produits soumis à des licences d'importation non automatiques est extrêmement élevé. Veuillez expliquer:
 1. Quel pourcentage des importations en Argentine est actuellement concerné par des licences d'importation automatiques ou des licences non automatiques? Veuillez fournir une ventilation en pourcentages pour chaque type de licence.
 2. Quels étaient ces pourcentages avant la mise en œuvre du SIRA? Veuillez fournir ces renseignements en volume et en valeur.
- c. Quels sont les critères utilisés par l'Argentine pour approuver ou rejeter une demande dans le cadre du SIRA? L'Argentine donne-t-elle la priorité à des branches de production, des secteurs ou des produits spécifiques? Sur quel fondement ces priorités sont-elles déterminées?
- d. Les importateurs ont fait état de délais d'approbation longs et imprévisibles dans le cadre du SIRA. Quel est le délai prévu pour l'examen des demandes? Comment l'Argentine compte-t-elle remédier à ces longs délais de réponse pour offrir une certaine prévisibilité aux requérants?
- e. Comment les requérants peuvent-ils demander des renseignements sur l'état d'avancement de leur demande ou apporter des corrections à une demande?
- f. Quel est le processus permettant de faire appel du rejet d'une demande dans le cadre du SIRA?
- g. L'article 26 de la Résolution générale conjointe prévoit la création d'un comité de surveillance et d'évaluation du SIRA. Ce comité a-t-il publié les documents relatifs à son fonctionnement? Comment ce comité communiquera-t-il avec les parties prenantes et les importateurs en ce qui concerne la mise en œuvre du SIRA?

-
- h. L'Argentine prévoit-elle de modifier le SIRA ou d'autres aspects de son régime de licences d'importation?
- i. L'Argentine prévoit-elle de continuer de recourir fréquemment à des licences non automatiques et au SIRA? Dans quelles circonstances réduira-t-elle son recours à des licences non automatiques contraignantes? Envisage-t-elle de supprimer progressivement ces systèmes afin d'améliorer les flux commerciaux et la prévisibilité?

La notification plus récente de l'Argentine au titre de l'article 7:3 de l'Accord sur les procédures de licences d'importation (G/LIC/N/3/ARG/18) indique qu'"[i]l n'y a aucun lien entre le régime de licences et le régime de change".¹ Le 17 octobre 2022, le gouvernement argentin a publié un avis² indiquant qu'il utilisait le SIRA pour protéger les réserves de la Banque centrale de la République argentine. Il est écrit dans un article de *La Nación* que les autorités ont conçu ce nouveau système d'importation pour contrôler la quantités importées à un moment où le gouvernement craignait que les devises soient insuffisantes.³

- j. Veuillez indiquer s'il existe un lien entre le SIRA et le régime de change.
- k. Veuillez expliquer comment le gouvernement de l'Argentine utilise le SIRA pour protéger les réserves de la Banque centrale de la République argentine.
- l. Sur quel fondement les licences d'importation administrées via le SIRA sont-elles octroyées et où en trouve-t-on la publication?

L'article 1:9 de l'Accord sur les procédures de licences d'importation dispose ce qui suit: "Les devises nécessaires au règlement des importations effectuées sous licence seront mises à la disposition des détenteurs de licences sur la même base que celle qui s'applique aux importateurs de marchandises pour lesquelles il n'est pas exigé de licence d'importation."

- m. Les devises pour les importations sont-elles mises sur la même base à la disposition de toutes les catégories d'importateurs suivantes: i) ceux qui doivent obtenir une licence d'importation automatique; ii) ceux qui doivent obtenir une licence d'importation non automatique; iii) ceux qui ne sont pas tenus d'obtenir une licence d'importation?

La Résolution n° 26/2022 dispose que le gouvernement argentin a procédé à une analyse de la situation économique et des conditions de production actuelles et est parvenu à la conclusion qu'il existait d'innombrables licences d'importation qui ne représentaient pas un besoin ou une nécessité urgente pour l'admission dans le pays.⁴ La Résolution n° 26/2022 contient une liste de lignes tarifaires soumises à des procédures de licences d'importation non automatiques, qui comprend les lignes des chapitres 2, 4, 5, 9, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 correspondant aux produits alimentaires et aux aliments pour animaux.

- n. Veuillez expliquer en quoi ces procédures de licences d'importation sont neutres dans leur application et administrées de manière juste et équitable, conformément à l'article 1:3 de l'Accord sur les procédures de licences d'importation.

¹ G/LIC/N/3/ARG/18 du 26 septembre 2022, page 4, réponse n° 19, disponible à l'adresse suivante: <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=:/G/LIC/N3ARG18.pdf&Open=True>.

² "Importations: le gouvernement a réglementé le nouveau système d'autorisation pour les entreprises". 17 octobre 2022, <https://www.argentina.gob.ar/noticias/importaciones-el-gobierno-reqlamento-el-nuevo-sistema-de-autorizaciones-para-empresas>.

³ "Comercio: advierten que las importaciones podrían frenarse al menos US\$1,500 millones por un cambio en el sistema de permisos otorgados" (Commerce: les importations pourraient diminuer d'au moins 1,5 milliard d'USD en raison d'une modification du système de permis octroyés), *La Nación*, 14 octobre 2022, consulté le 24 mars 2023. <https://www.lanacion.com.ar/economia/comercio-advienten-que-las-importaciones-podrian-frenarse-al-menos-us1500-millones-por-un-cambio-en-nid14102022/>.

⁴ Ministère de l'économie, Secrétariat du commerce. Résolution n° 26/2022. 3 octobre 2022. <http://servicios.infoleg.gob.ar/infolegInternet/anexos/370000-374999/372579/norma.htm>.

- o. Veuillez expliquer en quoi la décision d'accorder ou non des licences d'importation sur la base d'un "besoin ou une nécessité urgente pour l'admission dans le pays" est appliquée conformément à l'article 3:2 de l'Accord sur les procédures de licences d'importation.

Le site Web de la Banque centrale de la République argentine⁵ inclut un lien vers le texte sur la réglementation des changes. Le texte du lien a été mis à jour pour la dernière fois en mai 2022 et comprend le texte de plusieurs "communications" de la Banque centrale. Dans la section 10.14.1 de la Communication 7507, des prescriptions semblent fixer des limites au montant des importations admissibles dans le pays en 2022. En particulier, chaque importateur soumis à une procédure de licence d'importation automatique avait le droit d'importer un montant correspondant à la valeur de ses importations pour l'année 2021 plus 5%, ou à la valeur de ses importations pour l'année 2020 plus 70%, la valeur la plus faible étant retenue.⁶

- p. Les importateurs de marchandises en Argentine doivent-ils toujours respecter des limites fondées sur leurs importations des années précédentes?
- q. Le cas échéant, quelles sont les limites établies pour 2023? Veuillez indiquer les limites visant les importateurs soumis au régime de licences d'importation non automatiques et celles concernant les importateurs soumis au régime de licences d'importation automatiques.
- r. Dans le cas contraire, les importateurs doivent-ils respecter d'autres limites?

L'article 2:2 a) de l'Accord sur les procédures de licences d'importation dispose que les procédures de licences automatiques ne seront pas administrées de façon à exercer des effets de restriction sur les importations soumises à licence automatique.

- s. Veuillez expliquer en quoi la pratique consistant à limiter l'octroi de licences d'importation automatiques à la valeur des marchandises correspondant à une année antérieure était conforme à l'article 2:2 a).

La communication de la Banque centrale de la République argentine "A" 7622 indique que des devises peuvent être rendues disponibles pour les marchandises soumises au SIRA après expiration de la période indiquée dans la déclaration SIRA.⁷ La Résolution générale conjointe n° 5271/2022 portant création du SIRA dispose que la période de validité d'une déclaration SIRA est de 90 jours.⁸

- t. Veuillez expliquer en quoi l'obligation faite aux entreprises d'attendre 90 jours pour effectuer le paiement des importations n'impose pas une charge administrative plus lourde que ce qui est nécessaire pour administrer la mesure, conformément à la prescription de l'article 3:2 de l'Accord sur les procédures de licences d'importation.

La communication "A" 7638 de la Banque centrale de la République argentine semble prévoir une exception à la période d'attente de 90 jours mentionnée ci-dessus – l'accès aux devises est accordé immédiatement sans période d'attente à condition que les importations soient utilisées comme intrants pour la production de marchandises destinées à être réexportés.⁹

⁵ Banque centrale de la République argentine. Réglementation du commerce extérieur et des changes. Consulté le 24 mars 2023.

https://www.bcra.gob.ar/SistemasFinancierosYdePagos/Regulaciones_exterior_y_cambios.asp.

⁶ Banque centrale de la République argentine, "Commerce extérieur et changes. Dernière communication intégrée: "A" 7516". Texte au 19 mai 2022. Voir la page 132 du document pdf.

<https://www.bcra.gob.ar/Pdfs/Textord/t-excbio.pdf>. Consulté le 24 mars 2023.

⁷ Banque centrale de la République argentine. Communication "A" 7622, 13 octobre 2022. <https://www.bcra.gob.ar/Pdfs/comytexord/A7622.pdf>.

⁸ Administration fédérale des recettes publiques et Secrétariat au commerce. Résolution générale conjointe n° 5271/2022, 12 octobre 2022.

<https://www.boletinoficial.gob.ar/detalleAviso/primera/273484/20221012>. Voir l'article 4.

⁹ Banque centrale de la République argentine. Communication "A" 7638, 17 novembre 2022. <http://www.bcra.gob.ar/Pdfs/comytexord/A7638.pdf>.

- u. L'Argentine a-t-elle notifié cette possibilité d'exception au Comité des licences d'importation conformément à l'article 3:4 de l'Accord sur les procédures de licences d'importation? Le cas échéant, veuillez indiquer où cette possibilité a été notifiée.

Les États-Unis ont un intérêt dans le commerce avec l'Argentine. Par exemple, en ce qui concerne les produits agricoles, les données de l'Institut national de statistique de l'Argentine montrent que l'Argentine a importé pour plus de 200 millions d'USD de produits agricoles en provenance des États-Unis en 2022. Conformément à l'article 3:5 de l'Accord sur les procédures de licences d'importation, nous demandons à l'Argentine de communiquer ce qui suit:

- v. Des données sur l'administration du système de licences d'importation de l'Argentine après le 17 octobre 2022, en particulier le nombre de demandes de licences d'importation qui ont été acceptées, rejetées ou laissées sans réponse, classées selon qu'elles se rapportent aux licences d'importation automatiques ou aux licences d'importation non automatiques; ainsi que le temps de traitement des demandes (moyen, minimum et maximum).
- w. Les statistiques d'importation indiquant la valeur et le volume des produits importés qui relèvent des lignes tarifaires soumises au système argentin de licences d'importation non automatiques, avant et après le 17 octobre 2022.
-